



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*

Légifrance

Le service public de la diffusion du droit

**Arrêté du 1 avril 1991 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Nord - Pas-de-Calais complétant la liste nationale**

NOR: ENVN9161143A

Version consolidée au 18 juin 2020

Le ministre de l'agriculture et de la forêt, le ministre des affaires sociales et de la solidarité et le ministre délégué à l'environnement et à la prévention des risques technologiques et naturels majeurs,

Vu le livre II du code rural relatif à la protection de la nature, notamment ses articles L. 211-1 et L. 211-2 ;

Vu l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national ;

Vu l'avis du Conseil national de la protection de la nature,

**Article 1**

Afin de prévenir la disparition d'espèces végétales menacées et de permettre la conservation des biotopes correspondants, sont interdits, en tout temps, sur le territoire de la région Nord - Pas-de-Calais, la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espèces ci-après énumérées.

Toutefois, les interdictions de destruction, de coupe, de mutilation et d'arrachage ne sont pas applicables aux opérations d'exploitation courante des fonds ruraux sur les parcelles habituellement cultivées.

Ptéridophytes

*Botrychium lunaria* (L.) Swartz

Botryche lunaire.

*Equisetum sylvaticum* L.

Prêle des bois.

*Lycopodium clavatum* L.

Lycopode en massue.

*Osmunda regalis* L.

Osmonde royale.

*Thelypteris palustris* Schott

Thélyptéris des marais.

Phanérogames gymnospermes

*Juniperus communis* L.

Genévrier commun.

Phanérogames angiospermes

1. Monocotylédones :

*Aceras anthropophorum* (L.) Ait.f.

Acéras homme pendu.

*Alisma lanceolatum* With

Plantain d'eau à feuilles lancéolées.

*Alopecurus aequalis* Sobol.

Vulpin roux.

*Alopecurus rendlei* Eig.

Vulpin utriculé.

*Avenula pratensis* (L.) Dum.

Avoine des prés.  
Baldellia ranunculoides (L.) Parl.  
Flûteau fausse-renoncule.  
Butomus umbellatus L.  
Jonc fleuri.  
Carex binervis Smith  
Laîche à deux nervures.  
Carex distans L.  
Laîche à épis distants.  
Carex elongata L.  
Laîche allongée.  
Carex extensa Good.  
Laîche étirée.  
Carex lepidocarpa Tausch  
Laîche écailleuse.  
Carex trinervis Degl.  
Laîche à trois nervures.  
Carex vulpina L.  
Laîche des renards.  
Catabrosa aquatica (L.) Beauv.  
Catabrose aquatique.  
Catapodium tenellum (L.) Trabut  
Catapode des graviers.  
Cephalanthera damasonium (Mill.) Druce  
Céphalanthère à grandes fleurs.  
Cladium mariscus (L.) Pohl  
Marisque.  
Coeloglossum viride (L.) Hartman  
Coeloglosse vert.  
Colchicum autumnale L.  
Colchique d'automne.  
Cyperus fuscus L.  
Souchet brun.  
Dactylorhiza fuchsii (Druce) Soo  
Orchis de Fuchs.  
Dactylorhiza incarnata (L.) Soo  
Orchis incarnat.  
Dactylorhiza praetermissa (Druce) Soo  
Orchis négligé.  
Eleocharis acicularis (L.) Roem. et Schult.  
Scirpe épingle.  
Eleocharis quinqueflora (F.X. Hartm.) O. Schwartz  
Scirpe pauciflore.  
Epipactis palustris (L.) Crantz  
Epipactis des marais.  
Eriophorum angustifolium Honck  
Linaigrette à feuilles étroites.  
Herminium monorchis (L.) R. Brown

Orchis musc.  
Juncus bulbosus L.  
Jonc couché.  
Juncus obtusiflorus Ehrh. ex Hoffmann  
Jonc à tépales obtus.  
Juncus squarrosus L.  
Jonc raide.  
Luzula sylvatica (Huds.) Gaudin  
Luzule des bois, grande luzule.  
Maianthemum bifolium (L.) Schmidt  
Maianthème à deux feuilles.  
Nardus stricta L.  
Nard raide.  
Ophrys apifera Huds.  
Ophrys abeille.  
Ophrys insectifera L.  
Ophrys mouche.  
Ophrys sphegodes Mill.  
Ophrys araignée.  
Orchis mascula (L.) L.  
Orchis mâle.  
Orchis morio L.  
Orchis bouffon.  
Orchis palustris Jacq.  
Orchis des marais.  
Ornithogalum pyrenaicum L.  
Asperge des bois.  
Poa chaixii Vill.  
Paturin de Chaix.  
Potamogeton coloratus Hornem  
Potamot des tourbières alcalines.  
Potamogeton friesii Rupr.  
Potamot à feuilles mucronées.  
Potamogeton perfoliatus L.  
Potamot à feuilles perfoliées.  
Potamogeton polygonifolius Pourr.  
Potamot à feuilles de renouée.  
Puccinellia fasciculata (Torr.) Bicknell  
Atropis fasciculé.  
Schoenus nigricans L.  
Choin noirâtre.  
Scilla bifolia L.  
Scille à deux feuilles.  
Scirpus fluitans L.  
Scirpe flottant.  
Scirpus sylvaticus L.  
Scirpe des bois.  
Sieglingia decumbens (L.) Berhn.

Sieglingie retombante.  
Sparganium minimum Wallr.  
Rubanier nain.  
Spiranthes spiralis (L.) Chevall.  
Spiranthe d'automne.  
Stratiotes aloides L.  
Faux-aloès.  
Triglochin palustre L.  
Troscart des marais.  
2. Dicotylédones :  
Achillea ptarmica L.  
Achillée sternutatoire.  
Althaea officinalis L.  
Guimauve officinale.  
Anagallis tenella (L.) L.  
Mouron délicat.  
Angelica archangelica L.  
Angélique vraie.  
Apium graveolens L.  
Céleri.  
Apium inundatum (L.) Reichenb.  
Ache inondée.  
Aquilegia vulgaris L.  
Ancolie vulgaire.  
Astragalus glycyphyllos L.  
Réglisse sauvage.  
Armeria maritima (Mill.) Willd. ssp. halleri (Wallr.) Rothm.  
Gazon d'Olympe, sous-espèce de Haller.  
Armeria maritima (Mill.) Willd. ssp. maritima  
Gazon d'Olympe maritime.  
Brassica oleracea L. var. sylvestris L.  
Chou sauvage.  
Bupleurum falcatum L.  
Buplèvre en faux.  
Callitriche hamulata Kütz. ex-Koch  
Callitriche à crochets.  
Callitriche truncata Guss. ssp. occidentalis (Rouy) Schotsman  
Callitriche tronqué.  
Ceratophyllum submersum L.  
Cératophylle submergé.  
Chenopodium chenopodioides (L.) Aell.  
Chénopode à feuilles grasses.  
Chrysosplenium alternifolium L.  
Dorine à feuilles alternes.  
Cicuta virosa L.  
Ciguë vireuse.  
Cochlearia officinalis L.  
Cochléaire officinale.

Cornus mas L.  
Cornouiller mâle.  
Dianthus armeria L.  
OEillet velu.  
Elatine hexandra (Lapierre) DC.  
Elatine à six étamines.  
Erica cinerea L.  
Bruyère cendrée.  
Erica tetralix L.  
Bruyère quaternée.  
Eryngium campestre L.  
Chardon Roland.  
Eryngium maritimum L.  
Panicaud des dunes.  
Euphorbia dulcis L.  
Euphorbe douce.  
Dentaria bulbifera L.  
Dentaire à bulbille.  
Genista anglica L.  
Genêt d'Angleterre.  
Genista tinctoria L.  
Genêt des teinturiers.  
Gentianella germanica (Willd.) E.F. Warb.  
Gentiane d'Allemagne.  
Gnaphalium luteo-album L.  
Gnaphale jaunâtre.  
Helianthemum nummularium ssp. obscurum (Celak.) Holub  
Hélianthème nummulaire.  
Helleborus occidentalis Reut.  
Hellébore vert.  
Hippuris vulgaris L.  
Pesse d'eau.  
Hottonia palustris L.  
Hottonie des marais.  
Jasione montana L.  
Jasione des montagnes.  
Lathyrus palustris L.  
Gesse des marais.  
Lathyrus sylvestris L.  
Gesse des bois.  
Limosella aquatica L.  
Limoselle.  
Linaria supina (L.) Chazelles  
Linaire couchée.  
Littorella uniflora (L.) Aschers.  
Littorelle.  
Menyanthes trifoliata L.  
Trèfle d'eau.

*Moenchia erecta* (L.) Gaertn.

Moenchie.

*Myosotis sylvatica* Ehrh.

Myosotis des forêts.

*Myriophyllum verticillatum* L.

Myriophylle verticillé.

*Oenanthe aquatica* (L.) Poiret

OEnanthe phellandre.

*Oenanthe crocata* L.

OEnanthe safranée.

*Oenanthe fluviatilis* (Bab.) Coleman

OEnanthe des rivières.

*Orobanche purpurea* Jacq.

Orobanche pourprée.

*Parnassia palustris* L.

Parnassie des marais.

*Pedicularis palustris* L.

Pédiculaire des marais.

*Pedicularis sylvatica* L.

Pédiculaire des bois.

*Peucedanum palustre* (L.) Moench

Peucédan des marais.

*Polygala calcarea* F.W. Schultz

Polygala du calcaire.

*Polygonum bistorta* L.

Bistorte.

*Potentilla neumanniana* Reichenb.

Potentille printanière.

*Potentilla palustris* (L.) Scop.

Comaret.

*Primula vulgaris* Huds.

Primevère acaule.

*Prunus mahaleb* L.

Bois-de-Sainte-Lucie.

*Ranunculus hederaceus* L.

Renoncule à feuilles de lierre.

*Ranunculus peltatus* Schrank

Renoncule peltée.

*Ranunculus penicillatus* (Dum.) Bab.

Renoncule à pinceau.

*Rosa pimpinellifolia* L.

Rosier pimprenelle.

*Rosa tomentosa* Smith

Rosier tomenteux.

*Rumex scutatus* L.

Oseille ronde.

*Sagina nodosa* (L.) Fenzl.

Sagine noueuse.

Salicornia europaea L.  
Salicorne d'Europe.

Saxifraga granulata L.  
Saxifrage granulé.

Scorzonera humilis L.  
Scorsonère des prés.

Scutellaria minor Huds.  
Scutellaire naine.

Senecio helenitis (L.) Schinz. et Thell.  
Séneçon à feuilles spatulées.

Silaum silaus (L.) Schinz. et Thell.  
Silaüs des prés.

Silene maritima With.  
Silène maritime.

Sium latifolium L.  
Grande berle.

Stellaria nemorum L.  
Stellaire des bois.

Stellaria palustris Retz.  
Stellaire glauque.

Teesdalia nudicaulis (L.) R. Br.  
Téésdalie.

Tetragonolobus maritimus (L.) Roth  
Lotier à gousse carrée.

Teucrium scordium L.  
Germandrée des marais.

Thalictrum flavum L.  
Pigamon jaune.

Thalictrum minus L. ssp. dunense (Dum.) Rouy et Fouc.  
Pigamon des dunes.

Trifolium medium L.  
Trèfle intermédiaire.

Utricularia australis R. Brown  
Utriculaire citrine.

Utricularia vulgaris L.  
Utriculaire commune.

Vaccinium myrtillus L.  
Myrtille.

Valeriana dioica L.  
Valériane dioïque.

Veronica scutellata L.  
Véronique à écus.

Veronica teucrium L.  
Véronique germandrée.

Viola canina L.  
Violette des chiens.

Viola palustris L.  
Violette des marais.

## Article 2

Le directeur de la protection de la nature, le directeur général de l'alimentation et le directeur de la pharmacie et du médicament sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Le ministre délégué à l'environnement et à la prévention

des risques technologiques et naturels majeurs,

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur de la protection de la nature,

F. LETOURNEUX

Le ministre de l'agriculture et de la forêt,

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général de l'alimentation,

J.-F. GUTHMANN

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité,

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur de la pharmacie et du médicament,

M.-T. FUNEL